



CHSLD Bayview Inc. Code de vie

Objectif

Le Code de vie a pour objectif de fournir un cadre clair favorisant la cohabitation harmonieuse, la dignité et la qualité de vie quotidienne au sein de Bayview. Il vise à affirmer les droits fondamentaux des résidents, à définir les responsabilités partagées entre les résidents, les familles et l'équipe de soins, et à exprimer les engagements de Bayview en tant qu'établissement dédié au bien-être, à la sécurité et à l'épanouissement de ses résidents.

Le Code de vie s'inspire de l'approche du milieu de vie promue par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (2003) et intègre les valeurs fondamentales qui guident Bayview : l'Amélioration, le Confort, l'Obligation, l'Empathie, l'Engagement, et le Respect.

Le Code de vie constitue un cadre de référence plutôt qu'un règlement strict, et complète le Code d'éthique de Bayview. Le Code de vie définit les comportements attendus des résidents, des familles et du personnel, tandis que le Code d'éthique fournit les principes directeurs pour prendre des décisions de manière éthique et responsable.

Principes directeurs

Le Code de vie de Bayview repose sur trois principes fondamentaux :

- **Dignité** : Chaque personne mérite d'être traitée avec respect, considération et équité, en reconnaissance de ses droits, de son individualité et de son identité culturelle.
- **Cohabitation** : Vivre ensemble exige respect mutuel, courtoisie, civilité, tolérance et collaboration, afin d'assurer la sécurité et le bien-être mental de tous les membres de la communauté.
- **Qualité de vie quotidienne** : Les soins, services et activités centrés sur le résident visent à favoriser un milieu de vie sécuritaire, significatif et épanouissant, où l'inclusion, l'ouverture, la responsabilité et l'imputabilité sont partagées par tous, et où les résidents ont le droit et sont encouragés à faire des choix concernant leur routine quotidienne.

Responsabilités

Les résidents jouent un rôle essentiel dans le maintien d'un environnement de vie harmonieux et respectueux. Ils sont tenus, dans la mesure de leurs capacités, de contribuer activement à une cohabitation positive en faisant preuve de courtoisie et de considération envers les autres. Les résidents doivent respecter toutes les consignes de sécurité, y compris les exercices d'évacuation et les mesures de sécurité liées à la mobilité, tout en respectant la vie privée, l'espace personnel et les biens de leurs camarades. Les résidents sont également encouragés à exprimer leurs sentiments et leurs besoins de manière ouverte et respectueuse, à demander le soutien du personnel et de leur famille lorsqu'ils éprouvent du stress, de l'anxiété ou des difficultés

émotionnelles, et à participer à des activités sociales et récréatives favorisant la stimulation mentale et les interactions sociales.

Les **familles** et les **visiteurs** partagent la responsabilité de favoriser un environnement sûr et accueillant. Ils doivent se conformer aux règles de visite et aux mesures de prévention des infections afin de protéger la santé des résidents et du personnel. Les familles et les visiteurs doivent traiter les résidents, les employés et l'environnement physique avec respect en tout temps et suivre rapidement les consignes du personnel en cas d'urgence pour assurer la sécurité de tous. De plus, les familles et les visiteurs sont encouragés à offrir un soutien émotionnel à leurs proches tout en respectant leur autonomie et leurs limites, à favoriser un climat calme, bienveillant et empreint de compréhension, et à communiquer de manière respectueuse avec les résidents et le personnel concernant les besoins ou préoccupations émotionnels.

Le **personnel** et les **bénévoles** ont le devoir de montrer un comportement respectueux et éthique dans toutes leurs interactions. Ils sont responsables de créer et de maintenir un environnement sécuritaire, inclusif et soutenu pour les résidents et leurs proches. Une communication claire et professionnelle ainsi qu'un engagement à respecter les valeurs de Bayview sont des éléments essentiels de leur pratique quotidienne. Ils sont également tenus d'observer et de répondre avec empathie aux besoins émotionnels et psychologiques des résidents, d'offrir soutien, réconfort et interventions appropriées en période de détresse, d'encourager la participation à des activités récréatives favorisant le bien-être mental, et de signaler rapidement toute préoccupation concernant la santé émotionnelle ou psychologique afin d'assurer un soutien en temps opportun.

Respect du milieu de vie

Chacun partage la responsabilité de maintenir un environnement paisible, propre et sécuritaire. Tout comportement portant atteinte à la dignité, à la sécurité ou au bien-être d'autrui ne sera pas toléré. Les conflits doivent être réglés dans le respect et, au besoin, être signalés au gestionnaire ou au comité compétent. Les informations personnelles et les dossiers de santé des résidents sont traités avec la plus grande confidentialité, et le personnel ainsi que les bénévoles sont tenus de respecter la vie privée dans toutes leurs communications, conformément à la Politique sur la confidentialité.

Révision et approbation

Le Code de vie a été élaboré en collaboration avec le comité des résidents et le comité aviseur famille, conformément à l'article 118.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS).

Les résidents et leurs familles sont invités et encouragés à fournir leurs commentaires, à participer aux comités et à s'impliquer dans les processus décisionnels afin d'améliorer le milieu de vie et la qualité des soins.